

Fiche de procédure

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2023/2521(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Normes techniques de réglementation précisant les exigences à respecter quant au type et à la nature des informations à échanger par les autorités compétentes des États membres d'origine et d'accueil	
Complétant 2017/0358(COD)	
Sujet	
2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières	
2.50.04 Banques et crédit	
2.50.05 Assurances, fonds de retraite	
2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes	
2.50.10 Surveillance financière	

Informations techniques	
Référence de procédure	2023/2521(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	ECON/9/11080